



ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers

Colombier, mars 2022

Aux membres de ForêtNeuchâtel

ForêtNeuchâtel-Info, mars 2022

Marché du bois

Situation conjoncturelle

Le 16 février dernier, les autorités suisses décidaient de mettre fin à la majorité des normes sanitaires, laissant entrevoir la possibilité d'une sortie de crise. Le 24 février, la Russie envahissait l'Ukraine, annonçant une nouvelle crise d'une toute autre forme.

La Russie est devenue ces dernières années le plus grand exportateur de bois d'œuvre mondial, avec environ 30 millions de m³. Les exportations russes sont en général concentrées sur l'Europe et l'Asie, particulièrement la Chine. Depuis le 15 mars, les bois provenant de Russie et de Biélorussie ont vu les labels FSC et PEFC leur être retirés et depuis le 18 mars, leur exportation vers les pays occidentaux est interdite. Les routes d'exportations du bois russe devront changer et la Chine pourrait absorber une grande partie du bois russe, délaissant l'importation de l'ouest canadien. Pour ce qui est de l'Europe, une réorganisation sera également nécessaire. Les problèmes de transport sont toujours très présents (manque de chauffeurs dû à l'absence des routiers russes, biélorusses et ukrainiens) et l'Europe de l'Ouest pourrait connaître une pénurie en bois de service et d'énergie à moyen terme. L'Allemagne pourrait diminuer ses exportations de bois d'énergie vers la Suisse, renforçant la pénurie de pellets connue l'hiver dernier.

Le bois russe et ukrainien fera défaut dans tous les secteurs de transformation du bois et se fait déjà sentir dans la production de palettes, actuellement interrompue dans un bon nombre d'entreprises. La situation pourrait favoriser les circuits courts et peut-être développer la filière feuillue.

Résineux

L'activités des scieries suisses et françaises est toujours soutenue. Les commandes de sciages ne fléchissent pas. En cette fin de saison, les scieries sont toujours à la recherche de bois frais pour assurer leur approvisionnement. Actuellement, le marché du bois reste favorable pour les propriétaires avec des prix intéressants.



Feuillus

La demande est grande pour les grumes feuillues (hêtre, frêne et chêne), autant pour la transformation locale que pour l'exportation. Pour le hêtre et le frêne les prix sont relativement bons, mais restent toutefois dans une fourchette basse. Par contre, les prix du chêne atteignent des sommets. De plus, parallèlement à la hausse des prix du carburant, la part du bois d'industrie est en diminution, au profit du bois énergie (bûche et plaquettes) dont le prix sera très certainement revu à la hausse.

Chargés d'affaires



Nicolas Joss, chargé d'affaires dévoué depuis le 1^{er} janvier 2012 au sein de ForêtNeuchâtel, réoriente sa carrière professionnelle avec l'obtention du poste d'ingénieur forestier pour l'arrondissement Broye-Vully, basé à Payerne.

Pendant ces dix années de travail pour l'association, Nicolas Joss a œuvré avec passion pour les intérêts des propriétaires forestiers, notamment par le développement de la vente des bois précieux de Colombier et en a fait un événement de grande renommée.

Les sujets et dossiers traités durant sa période d'activité ont été nombreux et très variés (AOC bois jura, bois de haute qualité, certification, etc.). L'année dernière, Nicolas Joss a su organiser avec savoir-faire les diverses grandes manifestations marquant le centième anniversaire de l'association.

Ses larges connaissances du terrain et son travail consciencieux lui ont permis d'acquérir une grande notoriété et d'être très apprécié de ses interlocuteurs et collaborateurs.

ForêtNeuchâtel est reconnaissante d'avoir pu compter sur un représentant qualifié et passionné pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons de trouver un poste épanouissant et lui formulons nos meilleurs vœux.

Pour lui succéder, ForêtNeuchâtel a le plaisir de vous présenter M. Stéphane Brawand, qui prendra ses fonctions le 1^{er} avril.

Après une formation de menuisier à la Chaux-de-Fonds, Stéphane Brawand continue ses études au CIFOM du Locle pour l'obtention de la maturité professionnelle technique puis à la Haute Ecole d'architecture, du génie civil et du bois à Bienne pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur HES en technique du bois.

Il travaille ensuite comme ingénieur de vente chez MSA Suisse Sàrl puis chez Swisscom, en tant qu'analyste marketing. Il cofonde la société Creativehouse Services sàrl au moment où il obtient son Executive Master of Business Administration (MBA) à Lausanne. Par la suite, il travaille comme délégué commercial chez Homegate.ch



Stéphane Brawand se réjouit de pouvoir rediriger son parcours professionnel vers sa première passion qu'est le bois. Nous lui souhaitons déjà plein succès dans ses nouvelles tâches.

Ordonnance fédérale sur le commerce du bois

À partir du 1er janvier 2022, le bois issu d'une récolte illégale ainsi que les produits fabriqués avec ce bois ne peuvent plus être mis sur le marché en Suisse. L'ordonnance sur le commerce du bois (OCBo) entrera en vigueur en même temps que la loi révisée sur la protection de l'environnement (LPE). Elle oblige tous les acteurs du marché à respecter leur devoir de diligence et à réduire le plus possible le risque de mettre sur le marché du bois illégal.

Avec l'OCBo, le Conseil fédéral remplit un mandat du Parlement qui demandait l'élaboration d'une réglementation équivalente à celle de l'UE (règlement [UE] n° 995/2010, RBUE). Le but de l'OCBo est, d'une part, d'éviter toute mise sur le marché de bois et de produits dérivés du bois issus de récolte ou de commerce illégaux et d'autre part, de ralentir la déforestation et la perte de biodiversité à l'étranger,

et d'endiguer les changements climatiques. L'OCBo doit permettre de supprimer les entraves au commerce entre la Suisse et l'UE.

Les **propriétaires forestiers** qui récoltent du bois sont également soumis à cette réglementation. Ils peuvent partir du principe que les autorisations cantonales d'exploitation prévues par la législation sur les forêts (plan d'exploitation, autorisation de coupe, etc.) contiennent les informations requises. Ils sont tenus de **conserver ces preuves de « récolte légale » pendant une période de cinq ans.**

Usages suisses du commerce du bois brut édition 2021

Les « usages suisses du commerce du bois brut » ont été remis à jour dans l'édition 2021. Globalement, l'ancienne version de 2010 a été reprise dans son intégralité. Pour le bois brut, des adaptations de détails et la structure du contenu ont été légèrement modifiés. Pour le bois d'industrie, les adaptations reflètent les changements structurels intervenus depuis 2010 et pour le bois-énergie, l'ouvrage a été adapté aux nouvelles bases normatives, faisant apparaître quelques changements au niveau du classement.

Dans les annexes, quelques changements sont à signaler : dans l'annexe 2, la teneur en humidité (U en %) est abandonnée et il ne demeure que la teneur en eau (M en %). Dans l'annexe 5, le fractionnement des plaquettes est modifié. Dans l'annexe 6, les normes ISO sont applicables au bois énergie.

L'ouvrage est disponible sur le shop en ligne de Lignum. En plus de la version imprimée, il est également disponible sous forme de livre électronique avec une période de consultation limitée.

https://www.lignum.ch/fr/shop/livres_de_reference/materiau_bois/

Salon de l'immobilier neuchâtelois SINE

Le salon de l'immobilier aura lieu du 27 avril au 1^{er} mai 2022 dans les patinoires du Littoral à Neuchâtel. Lignum Neuchâtel organise un stand qui sera animé en collaboration avec différentes associations et entités de la filière bois. ForêtNeuchâtel et le SFFN seront présents conjointement le jeudi 28 avril pour une journée « forêt ». Ce jour-là, une conférence de Lucie Mérigeaux aura lieu à 16h30 sur le thème *Le bois en ville – surélévation et bâtiments élevés*. L'ANECM (Association Neuchâteloise des Entreprises de Charpente, Ebénisterie et Menuiserie), le SENE et Industrie du Bois Suisse Romande seront également partenaires pour une journée.

Lucie Mérigeaux est ingénieure diplômée de l'Ecole spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie, et du Centre des hautes études de la construction. Elle a travaillé pendant six ans au sein du bureau d'étude CBS (Concept Bois Structure) comme cheffe de projets et est depuis 2011 responsable du service technique Cedotec de l'Office romand de Lignum.

Assemblée générale 2022

L'assemblée générale de ForêtNeuchâtel aura lieu le mardi 14 juin 2022 à 9h30 à Hauterive dans l'auditoire Michel Egloff du Latanium.

ForêtNeuchâtel

Jean Wenger
Président